## Les rebuts d'imprimantes et de photocopieurs recyclés à 98%

Le Monde.fr | 09.05.2014 à 17h35 | Par Gilles van Kote



Selon une enquête du fabricant d'imprimante Lexmark réalisée en mars 2011 auprès de 619 entreprises et particuliers clients de onze pays européens, 70% de ces clients recyclent le papier, 57% les cartouches, 34% le plastique, le verre ou... les imprimantes elles-même. | AFP/ERIC CABANIS

C'est dans un hangar anonyme situé à Malle, dans la grande banlieue d'Anvers (Belgique), que finit une bonne partie des consommables d'impression usagés que de plus en plus d'entreprises ou d'administrations collectent dans des cartons installés à proximité de leurs photocopieurs ou de leurs imprimantes. Plutôt que d'y finir leur vie, elles en entament plutôt une nouvelle : l'entreprise belge Clozdloop (comme «boucle fermée») y a inauguré, en 2013, une ligne de tri particulièrement performante, puisqu'elle affiche un taux de recyclage pouvant atteindre 98 %. Sans équivalent jusqu'à maintenant en France.

## RISQUES D'EXPLOSION

Pour pénétrer dans le hangar, il faut montrer patte blanche et se vêtir de pied en cap de vêtements de sécurité. La présence de toner – de l'encre en poudre composée de particules de plastique – entraîne en effet des risques d'explosion. Le broyage des cartouches d'encre ou des bidons pour photocopieurs s'y fait donc à vitesse lente et en atmosphère pauvre en oxygène. «La sécurité représente 20 % du coût de l'installation», précise An Magerman, cofondatrice de Clozdloop.

Une fois broyés, les consommables sont convoyés sur tapis roulant vers des installations de tri qui permettent, par des techniques allant de l'aimantation à la soufflerie, de séparer les différents métaux (majoritairement de l'acier, mais aussi de l'aluminium, de l'inox ou du cuivre) ainsi que le plastique. Un procédé innovant développé avec Toshiba permet en fin de chaîne de nettoyer les morceaux de plastique, réduits à une taille inférieure à 8 millimètres, des restes de toner, en les projetant dans une tour coudée.

## FILIÈRE VOLONTAIRE

Les matières extraites sont ensuite revendues par Clozdloop à des entreprises de recyclage. La société belge est également rémunérée par ses « fournisseurs » : de grands fabricants de consommables d'impression et, pour la France, un éco-organisme d'un genre un peu particulier, Conibi (pour Consortium informatique et bureautique). Ce dernier a été créé en 2000 par de fabricants de matériel d'impression (Canon, Epson, Ricoh, Xerox comptent – entre autres – parmi ses adhérents) dans le but d'organiser une filière de recyclage. Il s'agit d'un des rares exemples de filière dite à responsabilité élargie du producteur basée sur le volontariat de ceux que l'on appelle les « metteurs sur le marché ».

En 2013, 42 % des 69 millions de cartouches commercialisées ont été collectées par l'ensemble de la filière, « ce qui constitue un taux satisfaisant pour une filière volontaire », estime Emmanuel Labrosse, responsable logistique chez Conibi. L'éco-organisme dispose déjà de 39 000 points de collecte au sein d'entreprises ou d'administrations. Il vient également de passer un accord avec le réseau des 4 300 points-relais, auprès desquels les petites entreprises pourront désormais déposer leurs consommables usagés. Conibi se heurte par ailleurs à la concurrence d'opérateurs privés, intéressés par le gisement de matières premières recyclables que constituent les cartouches laser ou jet d'encre. « Ils ont des critères de rentabilité, nous avons des objectifs de recyclage », constate Emmanuel Labrosse.

La majorité des volumes collectés par l'éco-organisme est traitée en Belgique et a permis de recycler, en 2012, 470 tonnes de métaux et 355 tonnes de résines plastiques, soit un taux de recyclage de 55 %. La convention que la filière a signée avec le ministère de l'écologie lui fixe un objectif de 70 % de recyclage en 2015. Une ambition que les performances de la nouvelle ligne de tri de Clozdlooop rend réaliste, selon la direction de Conibi.

• <u>Gilles van Kote</u> Journaliste au Monde